

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin par la FREDON, la Chambre d'agriculture de Corrèze, la Chambre régionale d'agriculture du Limousin, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix et la Coopérative fruitière de Pompadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>
et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



POMMIER



Stade phénologique

Stade basculement des fruits pour l'ensemble des variétés en tous secteurs.

Le calibre moyen des fruits sur bois de 2 ans et brindilles couronnées est variable selon les zones de précocité :

- ✚ 38 à 40 mm en secteurs précoces ;
- ✚ 34 à 36 mm en secteurs tardifs.

Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Résultat de la modélisation (Inoki)

Les (faibles) épisodes pluvieux successifs du 7 au 14 juin ont provoqué des projections de faible intensité, qui d'après le modèle, ont généré des contaminations de risque « Nul » à « Léger ».

Cependant, **toutes les contaminations sont à prendre en considération car la période de pousse (apparition de nouvelles feuilles) augmente la sensibilité de la végétation à la tavelure.**

Les conditions nécessaires à la contamination sont rappelées dans le tableau ci-dessous :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Directeur de publication :
Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :
Sandra CHATUFAUD
Technicienne FREDON Limousin
A la Chambre Départementale d'Agriculture de la Corrèze
ZI CANA – 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
05 55 86 32 33
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Observations du réseau :

Le taux d'infestation sur feuille à la parcelle se maintient en général à un niveau faible.

On observe néanmoins des taches de tavelure sur fruits dans quelques parcelles notamment celles fortement infestées en 2013.

Données du modèle :

Le modèle de simulation indique des sorties de taches issues des contaminations précédentes :

Épisode pluvieux	Risque de contamination	Prévision des sorties de taches
Du 25/05 au 27/05	Léger à Grave	A partir du 06/06
Du 30/05 au 31/05	Nul à Très Léger	A partir du 09/06
Du 3/06 au 4/06	Nul à Léger	A partir du 12/06
Du 7/06 au 11/06	Nul à Léger	A partir du 17/06

Evaluation du risque - tavelure : Fin des contaminations primaires.

En parcelles tavelées, des contaminations secondaires peuvent « prendre le relais ». Il est donc très important de surveiller de très près l'état sanitaire de la végétation car le risque sera élevé pour les parcelles tavelées, chaque fois que les conditions d'humectation seront favorables.

Pour cela, observer au moins 100 pousses (en regardant toutes les feuilles de la pousse) pour repérer la présence de tache(s). Ne pas oublier le haut des arbres car la tavelure y passe souvent inaperçue et les projections conidiennes contaminent le bas des arbres.

De ces observations, on connaîtra le niveau de pression « tavelure » de la parcelle ce qui permettra une protection adaptée.

% de pousses tavelées	Niveau de pression de risque
< 2 %	Faible
Entre 2 et 5 %	Moyen
> 5 %	Fort

Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Observations du réseau :

Des pousses oïdiées sont observées notamment sur des parcelles de variétés sensibles (Gala...) et contaminées l'an passé ; cependant dans l'ensemble la situation semble saine.

Evaluation du risque - oïdium :

Les jeunes feuilles étant particulièrement réceptives à la maladie, la période de pousse est donc une période à risque. Des températures comprises entre 10°C et 20°C et une forte humidité de l'air sont favorables à l'oïdium.

Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables au développement de l'oïdium. Elles pourraient l'être en toute fin de semaine, le risque sera alors élevé.

Surveiller en priorité les parcelles contaminées en 2013 et éliminer (couper et brûler*) les pousses oïdiées qui constituent l'inoculum de départ.

* dans le respect de la réglementation en vigueur

Feu bactérien

Cf. informations dans le chapitre « Poirier »

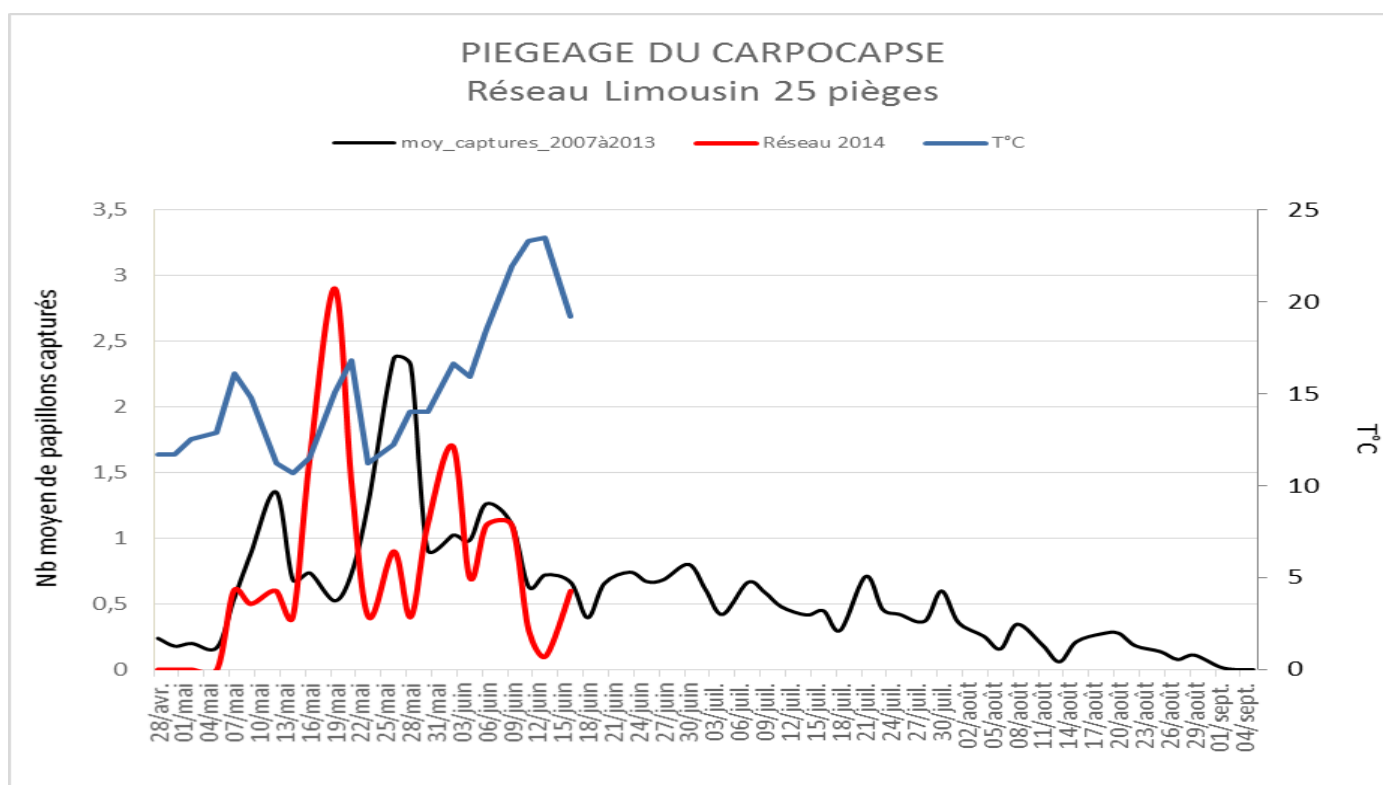
Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

La courbe de vol, issue des données du réseau de piégeage, situe **le pic du 1er vol vers le 16 – 21 mai**, soit 1 semaine plus tôt que la moyenne des 6 dernières années. Les données montrent également une diminution des captures depuis le 4 juin.

L'effectif de piégeage correspond au cumul de trois relevés successifs, généralement réalisés le lundi, le mercredi et le vendredi. Ce chiffre est comparé au « seuil d'alerte », qui varie en fonction de la surface « couverte » par le piège :

Surface couverte	1 ha	2 ha	3 ha	4 ha
Seuil d'alerte	3 papillons	4 papillons	5 papillons	6 papillons



Données de la modélisation :

Les prévisions ci-dessous sont calculées avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (16 à 19°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir. Selon les températures des jours à venir, ces prévisions pourraient être avancées.

La situation de la première génération du carpocapse est ainsi estimée au 6 juin :

- **Secteurs précoces (bassin Objat et Allassac) :** 71 à 83 % des émergences de papillons, 60 à 67 % des pontes et 32 à 44 % des éclosions seraient atteints. **Nous nous situons donc dans la phase d'intensification des pontes, le risque restera alors élevé jusqu'au 22 - 28 juin. Les éclosions ont commencé à s'intensifier depuis le 4 juin et devraient rester soutenues jusqu'au 30 juin – 8 juillet.** La modélisation annonce le début du second vol vers le 12 juillet en secteur précoce (Allassac)

- Situation de plateau, plus représentative du verger limousin : environ 65 % des émergences d'adultes seraient atteints. **48 % des pontes auraient été déposées, celles-ci devraient rester intenses jusqu'au 5 juillet.** 21 % des larves auraient éclos, **signifiant ainsi que les éclosions sont dans la phase d'intensification et ceci jusqu'à mi-juillet.**
- Secteurs plus tardifs (base de calcul Coussac-Bonneval et Saint-Yrieix) : les sorties d'adultes se situeraient actuellement dans une fourchette **de 58 à 62 % du potentiel total de la première génération. Les pontes auraient atteint près de 40 % du total de la G1. Ces dernières devraient rester soutenues jusqu'au 4 - 8 juillet. Les éclosions ont débuté depuis le 7 juin.** Elles devraient s'intensifier dans les prochains jours jusqu'au 20 juillet.

Pour les secteurs encore plus tardifs (Nord Haute-Vienne et Creuse) les dates sont à retarder de 5 à 8 jours.

Evaluation du risque - carpocapse :

Intensification des pontes et des éclosions en secteur précoce à moyen.

Intensification des pontes et début des éclosions en secteurs tardifs.

Les conditions climatiques prévues cette semaine sont très favorables à l'activité du carpocapse.

Des premières observations sur 1 000 fruits sont réalisables dès fin juin sur vos parcelles avec une attention particulière portée sur les bordures, en tête des arbres et au point de contact entre fruits, car les piqûres y sont plus fréquentes. Ces observations visent à déceler les fruits perforés par le carpocapse et devront porter sur au moins 50 arbres dont 15 en bordure par parcelle homogène de 1 à 2 ha, sur l'ensemble de la surface.

Ces observations sur fruits sont indispensables pour sécuriser l'itinéraire technique et ainsi minimiser la présence de dégâts à la récolte.

⇒ **Seuil de dégâts acceptables en fin de 1ère génération : 3 à 5 fruits perforés pour mille.**

Il est également possible de poser 40 bandes-pièges par parcelle autour des troncs (30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordures), pour dénombrer les larves de carpocapse fin octobre. **Ces bandes** peuvent être placées **jusqu'à fin juillet** sans inconvénient car les premières larves descendues évoluent toutes en papillons de seconde génération. Mais au-delà, une partie de la population sera « perdue », donc en ce cas l'estimation des populations « à la parcelle » sera fatalement sous-estimée.

⇒ **Le nombre moyen de larves piégées par bande situe le risque pour l'année suivante :**

- < 1 larve : population faible
- 1 à 5 : risque significatif
- > 5 : risque de population et dégâts importants

Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Observations du réseau :

Les données du réseau de piégeage montrent que le pic de vol de la première génération se situait vers le 26 mai. **Actuellement, les captures sont quasiment nulles ce qui signifie que la période actuelle correspond à l'inter-vol entre les deux générations.**

Evaluation du risque – tordeuse orientale du pêcher :

Selon les données du modèle de simulation, le second vol débiterait dès la fin de la semaine.

Le seuil d'intensification du vol est atteint si le cumul des captures pour un piège en 7 jours est égal ou supérieur à 8 papillons.

Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

Observations du réseau :

La migration des pucerons lanigères se poursuit sur les jeunes pousses en tous secteurs. On note également du parasitisme par *Aphelinus mali* et la présence de forficules qui se nourrissent de ces pucerons.

Evaluation du risque - puceron lanigère :

Période de risque en cours en tout secteur.

Maintenez une surveillance régulière des parcelles présentant ce ravageur.

Seuil de nuisibilité : 10 % de rameaux occupés par des pucerons lanigères.

Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*)

Observations du réseau :

Quelques repiquages en extrémité de pousses sans incidence économique.

Evaluation du risque - puceron cendré :

Fin de la période de risque.

Acariens rouges (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau :

Remontée ponctuelle d'acariens dans certaines parcelles.

Evaluation du risque - acariens rouges :

Risque larvaire faible du fait de la pousse active.

Une surveillance régulière des parcelles doit être maintenue.

Seuil de nuisibilité : 60 % de feuilles occupées par une forme mobile sur pommiers et 40 % sur poirier. En présence des phytoséiides (*Typhlodomus pyri*) (au moins 30 % de feuilles occupées), le seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

POIRIER



Stade phénologique

Stade J « grossissement du fruit » pour l'ensemble des variétés (Conférence, William's, Doyenné du Comice, Guyot, Harrow Sweet) **et des situations.**

Psylle (*Cacopsylla pyri*)

Observations du réseau :

Les dernières observations, réalisées le 16 juin sur nos parcelles de référence, montrent encore plus de 30 % de pousses occupées par divers stades larvaires mais très peu d'œufs. Du miellat apparaît sur les pousses les plus fortement colonisées.

Seuil de nuisibilité : S'applique sur les jeunes larves de la deuxième génération. Il est atteint dès que 20 % de pousses sont occupées par des larves. Ce seuil est repoussé à 30 % de pousses occupées en présence de punaises prédatrices (Anthocorides...).

Evaluation du risque - psylle :

Intensification des éclosions en tous secteurs.

Maintenir une surveillance régulière des vergers, afin de déceler le stade larvaire dominant qui renseigne sur le passage d'une génération à l'autre.

Les caractères distinctifs des différents stades larvaires de psylle, sont les suivants :

- ✚ Larves jeunes L1, L2, L3 : taille plus petite, couleur jaunâtre, ébauches alaires petites et séparées,
- ✚ Larves âgées L4, L5 : plus grande taille, couleur brunâtre, superposition des ébauches alaires.

Carpocapse, Acariens

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

Feu bactérien

Observations du réseau :

Aucun symptôme n'a été signalé en Limousin.

Erwinia amylovora, agent du feu bactérien, est une bactérie contre laquelle la lutte est obligatoire en tout lieu et en tout temps (cf. arrêté du 31 juillet 2000 modifié).

Lorsqu'un foyer est décelé, une déclaration obligatoire des parcelles atteintes doit être faite auprès du Service Régional de l'Alimentation (DRAAF – SRAL Limousin – Tél : 05 55 12 92 50).

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Brûler* les rameaux atteints et désinfecter les outils de taille.

* dans le respect de la réglementation en vigueur

Evaluation du risque - feu bactérien :

La période actuelle (pousse active) est une période de forte sensibilité au feu bactérien, d'autant plus que les conditions climatiques actuelles sont très favorables à son développement.

Rappel : Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement et des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (Cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	pluie
> à 24°C	-	-
> à 21°C	> à 12°C	-
> à 18°C	> à 10°C	2 mm

Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

A RETENIR

POMMIER

Tavelure : Le risque de contamination secondaire dans les parcelles déjà contaminées pourra être élevé sur les feuilles et les fruits lors des prochaines pluies.

Faire un point sur l'état sanitaire des parcelles.

Carpocapse : Intensification des pontes et des éclosions en secteurs précoces. Intensification des pontes et début des éclosions en secteurs tardifs.

Tordeuse orientale du pêcher : fin du 1^{er} vol. Début du second vol en fin de semaine.

Pucerons lanigères : Période de colonisation en cours.

Pucerons cendrés : fin de la période à risque. Migration en cours.

Acariens : quelques remontées de populations dans certaines parcelles.

POIRIER

Psylle : Risque élevé des éclosions de larve de 2^{ème} génération.

Feu bactérien : Période de risque en cours.

**PROCHAIN BULLETIN :
VENDREDI 4 JUILLET**

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

